Direction des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC)
Direction des finances communales (DFC)
MCH2 – vd.ch/mch2

Septembre 2026

Présentation MCH2 aux boursières et boursiers – passage en 2027

Comptabilisation et annexe

PROGRAMME

13h30	Accueil
≈ 15h30	15 min de pause
17h00	Fin



Objectifs de la séance

- Connaître les changements de comptabilisation
- Identifier les changements dans la présentation du budget et des comptes
- Identifier les ressources disponibles en matière d'aide à la comptabilisation
- S’inscrire sur la nouvelle plateforme des données des comptes et du budget de l’AFF

Prérequis



- Finalisation plan comptable MCH2
- Implémentation table de conversion dans logiciel comptable
- Découverte des exemples de comptabilisation (www.vd.ch/mch2)
- Formations en ligne **Comptabilisation des immobilisations sous MCH2** et **Autres comptabilisations sous MCH2**



SOMMAIRE

1. Etat des lieux
2. 1e budget sous MCH2
3. Comptabilisation
4. Inscription sur la plateforme de l'AFF
5. Annexe aux comptes

1.

Etat des lieux

Retour des pilotes



- **L'étape la plus dure du projet:**
  la table de conversion et le 1er budget
- **Le conseil à partager**: anticiper
- **La difficulté de la migration:** conversion de tous les modules du logiciel comptable: débiteurs, créanciers, salaires, immos…
- **La bonne nouvelle:** l'année de passage est plus calme



2.

1e budget sous MCH2



Erreurs 1e budget MCH2 - pilotes

- Les crédits budgétaires ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles prévues au budget *(RCCom, art. 3, al. 2, let. c)*
  - ➢ Différences à expliquer par le boursier

- Fichier « Erreurs fréquentes – Table de conversion » à consulter

Documents utiles

- Relation entre comptes MCH2
- Erreurs fréquentes - Table de conversion
- Table de conversion impôts
- Tableau de décision pour les réserves
- Financements spéciaux, fonds et réserves
- Fichier XML pour l'envoi du budget et des comptes (aller sous « Informations supplémentaires » et choisir l'onglet « documentation de l'enquête »
- Fichier d'aide à la table de conversion

Budget des investissements

- Prévu par MCH2
- Présentation comptable de ce qui est prévu par le **plan des investissements** pour l'année à venir
- ≠ autorisation de dépense
- Non soumis au vote du Conseil

Encourager les plans d'investissements réalistes



Compte des investissements



MCH2 pour ma commune

- Obligatoire au budget et aux comptes
- Comprend seulement le Patrimoine Administratif (PA)
- Pas d'amortissement dans le compte des investissements
- 5 = 6 grâce aux écritures de clôture 9990.590 & 9990.690 (exemples cpta 5.1)
- Etudes dans le #529 Autres immobilisations incorporelles

!! Plan des investissements toujours obligatoire!!

!! Fonction 9990!!

Attention: Préavis ≠ Investissement

Compte des investissements (CI)

Calcul du tableau de flux de trésorerie

- Saisir manuellement les postes ouverts des créances et engagements courants au 01/01/N et au 31/12/N

	Tableau des flux de trésorerie
FTO	Flux de trésorerie de l'activité **opérationnelle**
FT**I + P**	Flux de trésorerie de l' activité d'**investissement & de placement**
FT**F**	Flux de trésorerie de l'activité de **financement**
FTO + FTI+P + FTF	**Total des flux**

Variation des créances et des engagements courants

Factures impayées sur CI

Sous-comptes dans les créances et les engagements courants pour ceux liés au CI

Prélèvement sur la réserve de politique budgétaire au budget?

- **Pas** de prélèvement sur la réserve au budget

  ✓ Manque de transparence : plutôt montrer que le budget n'est pas équilibré et mentionner dans le préavis que la réserve couvrira

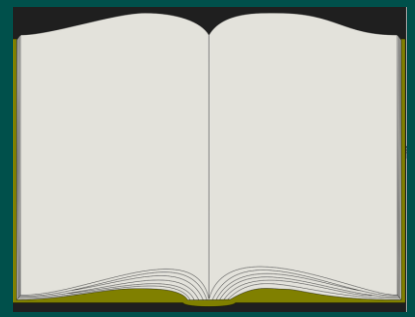
  ✓ Incertitudes sur montant qui restera dans la réserve en N+1, car les comptes de l'année N ne sont pas encore bouclés

  ✓ Difficile à expliquer, car pas de bilan dans le budget

Direction des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC)
Direction des finances communales (DFC) > MCH2

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Présentation du budget



Présentation des états financiers

- Obligation d'utiliser les termes MCH2
  - Compte de résultats / Compte des investissements
  - Classification fonctionnelle
  - Amortissements planifiés / non planifiés
- Possibilité de conserver « Compte de fonctionnement » / « Compte d'exploitation » pendant une période transitoire
- Compte des investissements: présentation par fonction et par nature (comme le compte de résultats)
- Respect nombre de positions minimales
- Qui utilise une fonction adhoc? (info nécessaire pour préfecture)

2.1 Compte de résultat échelonné

Synthèse des produits et des charges

	31.12.2024
Charges d'exploitation	**10'323'036.31**
30 Charges de personnel	2'398'518.70
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'475'313.28
33 Amortissements	689'036.36
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	207'269.99
36 Charges de transfert	4'319'431.90
39 Imputations internes	233'466.08
Revenus d'exploitation	**-8'149'539.60**
40 Revenus fiscaux	-4'597'875.87
41 Patentes et concessions	-423'954.35
42 Taxes	-1'511'115.76
43 Revenus divers	-2'916.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-195'072.43
46 Revenus de transfert	-1'185'139.11
49 Imputations internes	-233'466.08
Résultat d'exploitation	**2'173'496.71**
34 Charges financières	248'484.44
44 Revenus financiers	-2'744'594.47
Résultat financier	**-2'496'110.03**
Résultat opérationnel	**-322'613.32**
38 Charges extraordinaires	300'000.00
48 Revenus extraordinaires	0.00
Résultat extraordinaire	**300'000.00**
Résultat total du compte de résultat	**-22'613.32**



- Signe des résultats contre-intuitif

Présentation des états financiers

MCH2 pour ma commune

MCH2 Aperçu du bilan

	Comptes 2024		Comptes 2023		Comp
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépense
Récapitulation					
1 Actif	20'859'770.41	700'000.00	18'627'971.85	700'000.00	14'524'359.6
Charges nettes		20'159'770.41		17'927'971.85	
2 Passif	78'728.71	20'238'499.12	54'823.93	17'982'795.78	108'071.7
Revenus nets	20'159'770.41		17'927'971.85		13'824'359.6
Total	20'938'499.12	20'938'499.12	18'682'795.78	18'682'795.78	14'632'431.4
Excédent des dépenses					
Excédent des recettes					
	20'938'499.12	20'938'499.12	18'682'795.78	18'682'795.78	14'632'431.4

- Bilan: *Etat au 1.1.N / Etat au 31.12.N*
- Compte de résultats: *Charges /Revenus*
- Compte des investissements: *Dépenses / Recettes*

Présentation des états financiers

Compte des investissements selon les fonctions

01.01.24 - 31.12.24

		Dépenses 2024	Recettes 2024
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	6'864.30	6'864.30
79	Aménagement du territoire	6'864.30	6'864.30
790	Aménagement du territoire	6'864.30	6'864.30
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	6'864.30	6'864.30
7900.3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	6'864.30	6'864.30
7900.529	Autres immobilisations incorporelles	6'864.30	
	Total des charges et des revenus	6'864.30	6'864.30
	Résultat: Revenus nets		
	Résultat: Charges nettes		
	Totaux	6'864.30	6'864.30

- Bilan: *Etat au 1.1.N / Etat au 31.12.N*
- Compte de résultats: *Charges /Revenus*
- Compte des investissements: *Dépenses / Recettes*

Présentation des états financiers

No compte	Libellé	Comptes 2024 Charges	Comptes 2024 Revenus	Bu
54502	Prestations aux familles	531'224.60	244'056.60	
54502.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	337'139.45		
54502.3010.02	Salaires du personnel admin. et d'expl. - Auxiliaires	12'418.33		
54502.3010.99	Salaires du personnel communal - Remboursements d'assurances		57'193.60	
54502.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	1'680.00		

- Compte de charge négatif apparaît dans la colonne des revenus

Présentation des états financiers

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
02201	Services généraux, services	130 832.85	21 866.27	117 000.00	11 500.00	90 904.10	14 636.25

COMPTES 2024 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT DES CHARGES PAR NATURE

COMPTES 2024 Charges	var. sur B / 2024	var. sur C / 2023	BUDGET 2024 Charges	COMPTES 2023 Charges	DIFFERENCE BUDGET 2024	DIFFERENCE COMPTES 2023

- Deux noms utilisés dans la même commune mais «Compte de résultats» jamais mentionné

Présentation des états financiers

Compte de fonctionnement par classification administrative

Libellé	Comptes 2024 Charges	Comptes 2024 Produits	Budget 2024 Charges	Budget 2024 Produits



Présentation des états financiers

Bilan		
	Etat au 01.01	Etat au 31.12
Actif …		
Passif …		

Compte de résultats selon la classification fonctionnelle							
No de compte	Libellés	Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus

Comptes des investissements selon la classification fonctionnelle							
No de compte	Libellés	Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

Changement terminologie

MCH1	MCH2
Compte de fonctionnement	Compte de résultats
Compte d'exploitation	
Classification administrative	Classification fonctionnelle
Amortissements	Amortissements planifiés/non planifiés
Actifs/passifs transitoires	Actifs/passifs de régularisation
Fonds alimentés par des recettes affectées	Financements spéciaux
Fonds de réserve	Fonds
	Préfinancement/amortissements supplémentaires
	Réserve de politique budgétaire

Résultats à 2 niveaux

Charges d'exploitation	**Revenus d'exploitation**	**Ré**
30 Charges de personnel	40 Revenus fiscaux	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	41 Patentes	
	42 Taxes et redeva	
33 Amortissements PA	43 Rev	
35 Attributions aux fonds et FSp	45 Prélèvements	
36 Charges de transferts	46 Revenus de tra	
37 Subventions redistribuées	47 Subventions à distrib	
34 Charges financières	**44 Revenus financiers**	**Résultat financier**
		Résultat opérationnel ①
38 Charges extraordinaires	**48 Revenus extraordinaires**	**Résultat extraordinaire** ②
		Résultat total

!! OUBLI FREQUENT !!

Présentation échelonnée du résultat

Modèles

- Modèle pour la présentation des principes (docx, 70 Ko)
- Modèle pour la présentation des principes - Association de communes (docx, 69 Ko)
- Modèles de tableaux pour l'annexe aux comptes (xlsx, 79 Ko)
- Modèle de résultat échelonné (xlsx, 14.88 Ko)
- Exemple de tableaux pour l'annexe aux comptes complétés (xlsx, 82 Ko)
- Exemple de résultat échelonné complété (xlsx, 14.91 Ko)
- Modèles de règlement-type pour les fonds
- Exemple de préavis pour passage à MCH2 (docx, 22 Ko)

Présentation échelonnée du résultat

- Au BUDGET et aux COMPTES
- Dans le préavis ou l'annexe aux comptes
- Modèle simplifié et détaillé

Résultat échelonné (exemple)	
RESULTAT D'EXPLOITATION	
RESULTAT FINANCIER	
RESULTAT OPERATIONNEL	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	0.00

Résultat échelonné (exemple)		
30	Charges de personnel	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	
33	Amortissements du patrimoine administratif	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	
36	Charges de transfert	
37	Subventions redistribuées	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (-)	**0.00**
40	Revenus fiscaux	
41	Patentes et concessions	
42	Taxes et redevances	
43	Revenus divers	
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	
46	Revenus de transferts	
47	Subventions à redistribuer	
	TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION (+)	**0.00**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**0.00**
34	Charges financières (-)	
44	Revenus financiers (+)	
	RESULTAT FINANCIER	**0.00**
	RESULTAT OPERATIONNEL	**0.00**
38	Charges extraordinaires (-)	
48	Revenus extraordinaires (+)	
	RESULTAT EXTRAORDINAIRE	**0.00**
	RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**0.00**

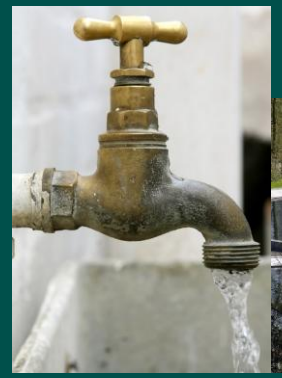
3.

Comptabilisation



FINANCEMENTS SPECIAUX







Financements spéciaux

#7100	Approvisionnement en eau
#7200	Traitements des eaux usées
#7300	Gestion des déchets urbains

Obligation d'équilibrer les domaines autofinancés aux comptes, mais <u>aussi</u> au budget!

Loi sur la distribution de l'eau (LDE)

Art. 14 Taxes pour l'eau fournie [6]

[1] Pour la livraison de l'eau, la commune, respectivement le distributeur, peut exiger du propriétaire conformément à l'article 4 de la loi sur les impôts communaux (LICom) :

a. une taxe unique fixée au moment du raccordement direct ou indirect au réseau principal ;

b. une taxe de consommation d'eau au mètre cube ou au litre/minute ;

c. une taxe d'abonnement annuelle ;

d. une taxe de location pour les appareils de mesure.

[2] Le règlement communal, respectivement la concession, définit les modalités de calcul des taxes ainsi que le cercle des contribuables qui y sont assujettis.

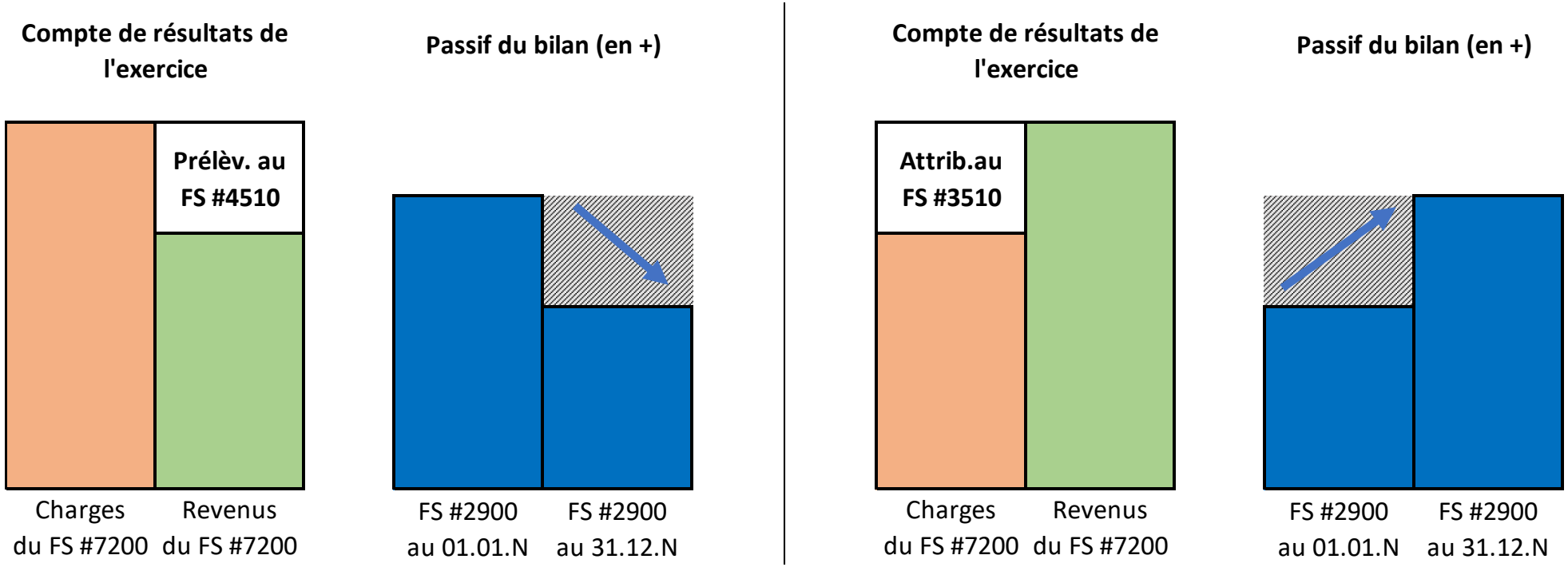
[2bis] La compétence tarifaire de détail peut être déléguée à l'organe exécutif ou au distributeur, dans le cadre fixé par le règlement, respectivement la concession, qui définit dans ce cas le montant maximal des taxes en plus de ce qui est prévu à l'alinéa 2.

[3] ...

[4] Les installations principales doivent s'autofinancer.

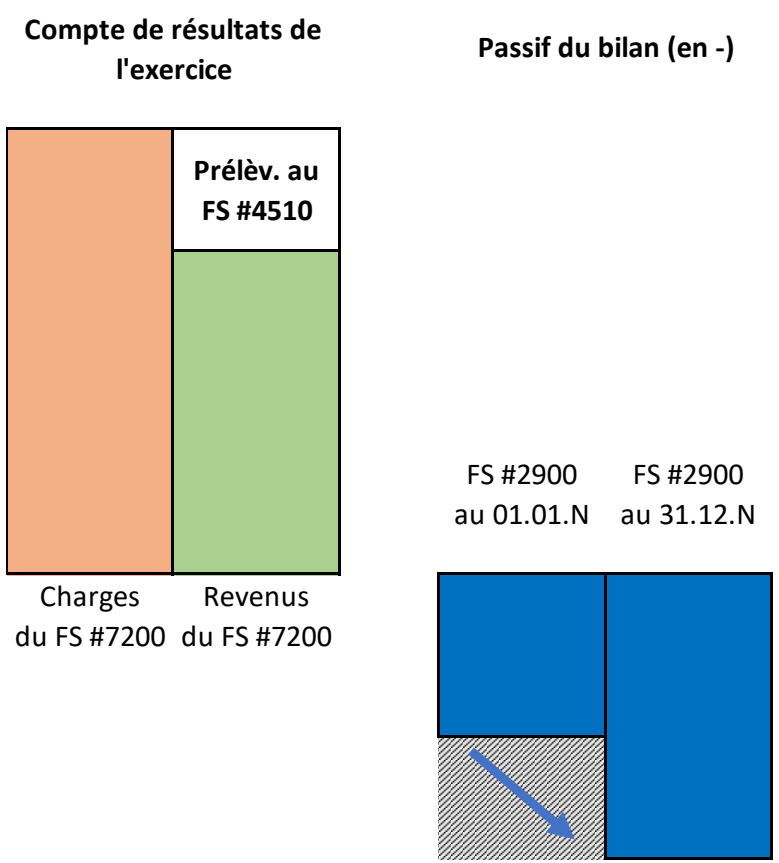
[5] Les taxes sont calculées de manière que, après déduction de subventions éventuelles, les recettes permettent de couvrir les dépenses, notamment celles d'exploitation, d'entretien, du service des intérêts et de l'amortissement du capital investi ainsi que celles de la création et de l'alimentation d'un fonds de renouvellement, de recherche et d'investissement.

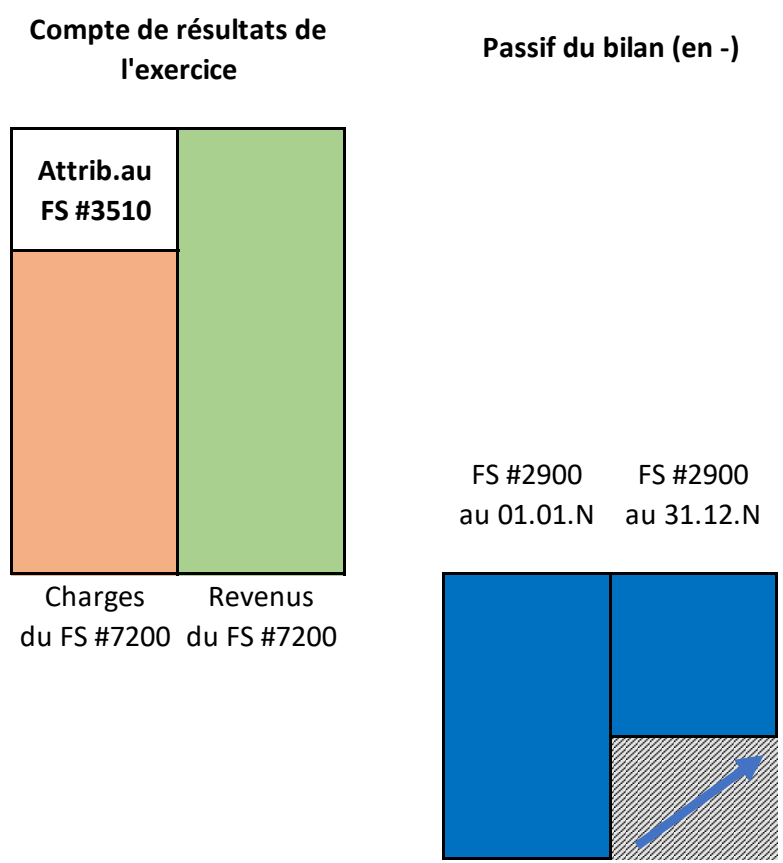
Financements spéciaux – FS positif



Δ #2900 = #3510 - #4510

Financements spéciaux – FS négatif

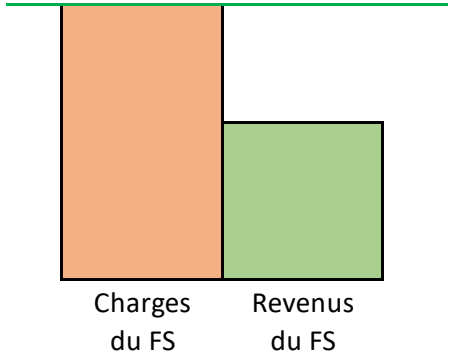




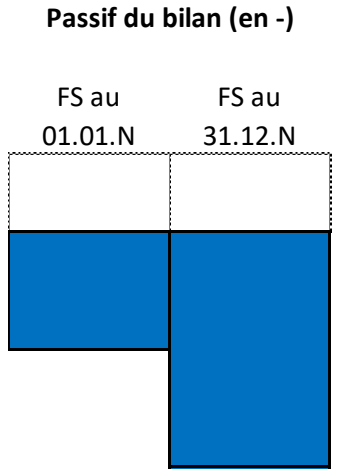
Avances FS => #2900 (passif) en négatif

Problèmes financements spéciaux

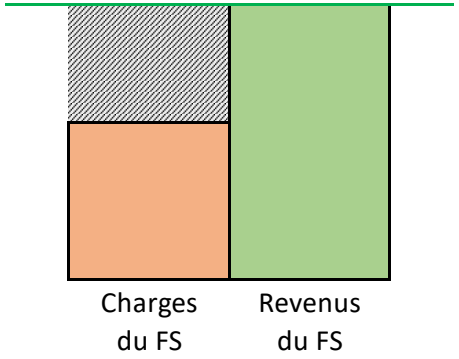
1. Charges et revenus du FS non équilibrés
   - ➢ Financement par l'impôt



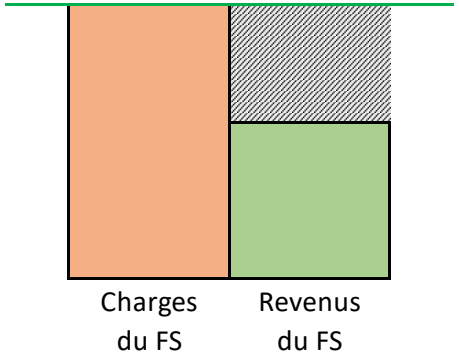
2. Avances du ménage communal au FS



3. Amortissements supplémentaires



4. Charges équilibrées grâce à des transferts internes du ménage communal



Financements spéciaux – autres

- **Associations de communes** des domaines autofinancés: pas de capital, les excédents touchent directement le financement spécial

- **Taxe de raccordement**: prévoir un FS séparé « raccordement » avec dissolution linéaire, sur 30 ans ou nombre d'année cohérent avec la durée de vie des infrastructures concernées

  - ➢ Si la tranche prélevée sur une année génère un excédent de revenus dans le domaine, l'excédent est à verser dans le FS « général »

- Article Canton-Communes sur le rôle du surveillant des prix

IMMOBILISATIONS

En-cours

Amortissements



Durées amortissement

- Fourchettes:
- Routes 20-40 ans
  - Si durée différente de 40 ans: justification par un document écrit du constructeur
  - Nouveau revêtement phono-absorbant
- Biens meubles, machines, véhicules 4-10 ans
  - Evaluation au cas par cas de la durée économique
  - Pratique constante sur la durée

- Catégorie « travaux de menue importance » englobe à la fois des installations mineures dont la durée de vie est limitée (par exemple des places de jeu) et les rénovations d'éléments moins durables d'immobilisations d'envergure (par exemple les revêtements de sol des salles de gymnastique).

- NB : les durées d'amortissement sont à mentionner dans le préavis, mais pas dans les conclusions (pas de décision)

Durées amortissement

- Portacabines: 30 ans (catégorie bâtiments)
- Biens d'occasion
- Chemins forestiers : 10 ans (catégorie travaux de menue importance)

Attention STEP et SI: durée spécifique par élément

Amortissements

- Planifiés
  - ➢ Fonction utilisatrice



- Non planifiés
  - ➢ Fonction utilisatrice



- Supplémentaires
  - ➢ #9900 Postes non ventilables



Travail de groupe

Exercices à faire en groupe jusqu'à la pause (Excel ou papier)

Travail de groupe

1. Amortissement d'une immobilisation bénéficiant d'un préfinancement

		Comptes		
Date	**Libellés**	**Débit**	**Crédit**	**Montant**
	N			
01.01.N	Achat	0210.506	2000	100'000
31.12.N	Report au bilan	1406	9990.690	100'000
31.12.N	Amortissement	0210.3300	1406	20'000
31.12.N	Prélèvement sur le compte de préfinancement	2930	9900.4893	10'000

Réponse :

Le résultat d'exploitation est péjoré de CHF 20'000, tandis que le résultat extraordinaire est amélioré de CHF 10'000. Le résultat total est enfin péjoré de CHF 10'000 (net des deux).

Travail de groupe

2. Amortissement non planifié à la suite d'un incendie

		Comptes		
Date	**Libellés**	**Débit**	**Crédit**	**Montant**
	N			
N	Amortissement non planifié	2170.3301	1404	5'000'000
N	Dédommagement de l'ECA	100x	2170.4260	7'000'000
N	Diverses factures	2170.504	2000	10'000'000
31.12.N	Report au bilan	1407	9990.690	10'000'000

Travail de groupe

3. Vente d'un actif

		Comptes		
Date	**Libellés**	**Débit**	**Crédit**	**Montant**
a.				
	N			
N	Transfert dans le PF	1086	6150.606	6'000
N	Vente 1 de 2 (équivalent valeur au bilan)	100x	1086	6'000
	Vente 2 de 2 (gain provenant des ventes des immobilisations corporelles du PF)		9690.4411	4'000
31.12.N	Report au bilan	9990.590	1406	6'000

Réponse :

Le service des routes aurait enregistré la vente dans un compte #6150.4250 Recette sur ventes.

Travail de groupe

4. Reclassement des dettes CT/LT

		Comptes		
Date	Libellés	Débit	Crédit	Montant
2026				
15.01.2026	Octroi	100x	2064	900'000
31.12.2026	Reclassement	2064	2014	300'000

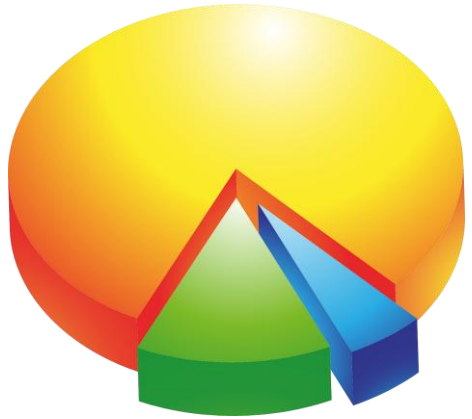
canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

POINTS D'ATTENTION



Points d'attention - fonctionnelle

- # 9610 Intérêts
  - ✓Séparation entre emprunt et objet financé
  - ✓Pas de répartition directe des intérêts dans les fonctions
  - ✓Si volonté d'imputer : utiliser les imputations internes avec des intérêts théoriques (fonction à 9610 intérêts)
  - ✓Obligatoire pour FS et utile pour les placements du PF



Points d'attention - fonctionnelle

- Distinction entre préscolaire et parascolaire
  - ✓#2180 Accueil de jour => enfants scolarisés
  - ✓#5450 Prestations aux familles => enfants pré-scolaires
  - ✓Si charges non séparés et non ventilables => #5450
- Frais de perceptions => #0210.3137 / à ne pas confondre avec
  - #9100 Impôts: PP, PM, impôts fonciers, droits de mutation, successions et donations, chien
  - #9500 Parts aux recettes, RFFA, gains immobiliers, impôts frontaliers

Etats de bouclement impôts

- Comptes MCH2 indiqués

  → Différences entre « MCH2 Etat » et « MCH2 communes » signalées dans un courriel d'information fin 2025

  → https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/courrier-circulaire

  → Impôt sur les gains en capital (4002 Etat, 4000 communes)

  → Impôt sur les gains immobiliers (4022 Etat, 4601 communes)

Points d'attention – Cpt de résultats

- Amortissements supplémentaires & du découvert, préfinancements, réserve de politique budgétaire
  - ✓ fonction #9900 Postes non ventilables
- A ne pas confondre:
  - ✓ #3510 et #4510 => Financements spéciaux
  - ✓ #3511 et #4511 => Fonds
- Immobilisations
  - ✓ PA #31
  - ✓ PF #34

Relations entre les comptes du PA (bilan - résultats - inv

Bilan 140	Investissements	Amortissements planifiés	Amortissements non planifiés	Résultats (entretien)	Si < à la limite d'activation	Immobilisations cor
1400	500	3300 (si applicable)	3301 (si applicable)	3140	3119	Terrains PA
1401	501	3300	3301	3141	3119	Routes / Voies de co
1402	502	3300	3301	3142	3119	Ports et aménagem

Péréquation et factures cantonales

Mécanisme	Fonction	Nature
Péréquation des ressources	-	-
Solidarité principale	9300	3622 / 4622
Dotation minimale	9300	4621
Prélèvements sur impôts conjoncturels	9300	3622 / 4622
Péréquation des besoins structurels	9300	4621
Compensation des charges des villes	9300	3622 / 4622
Compensation transitoire	9300	4621
Participation à la cohésion sociale	9300	3621
Facture policière	1110	3611

Voir Exemple de comptabilisation 4.1

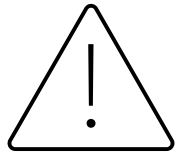
Acomptes / décomptes associations

- Si décompte année N < acomptes année N
  - Si comptabilisé en N : diminution de charge #3612
  - Si comptabilité en N+1 : revenu dans #4612
- Si décompte année N > acomptes année N
  - Si comptabilisé en N : augmentation de charge en #3612
  - Si comptabilisé en N+1 : charge dans un sous compte séparé #3612
- Pour péréquation : même principe, avec la complexité charge/revenu, voir exemple de comptabilisation pour l'explication détaillée

Charges de transfert

- #360x Parts des revenus destinés à des tiers

≠ #361x Parts à des collectivités publiques



≠ #363x Subventions à des collectivités et à des tiers

- Cotisations
  - ❑ #313x prestations de tiers, si payées pour recevoir une prestation
  - ❑ #363x charges de transfert, si payées pour fournir des prestations à des non-membres

- Exemple : #3500.**3636**: Eglises subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif

Frais de planification et de projection d'investissement

Frais souvent engagés AVANT l'obtention d'un crédit d'investissement censé couvrir ces frais

Prévoir au budget le crédit dans **#3131 Planifications et projections de tiers** / Utilisation d'écritures de régularisation jusqu'à l'exercice du préavis

Quand crédit d'investissement obtenu: frais portés à l'**actif via le compte des investissements** en contrepartie du revenu **#4312 Frais de projection portés à l'actif**

Ecritures de transition à MCH2

- Reclassification des immobilisations PA ou PF

- Réattribution des réserves

  ✓Temporalité: N-1 / 13e période / N

  ✓Pilotes: clôture comptes N-1

  ✓Modèle de préavis

Modèles

- Modèle pour la présentation des principes
- Modèles de tableaux pour l'annexe aux comptes
- Exemple de tableaux pour l'annexe aux comptes complétés
- Modèles de règlement-type pour les fonds
- Exemple de préavis pour passage à MCH2

4.

Plateforme de collecte des données

Collecte des données

- MCH2: **comptes** et **budgets** en format XML à déposer sur une seule plateforme de l'AFF (versions papier non acceptées)
- Formats XML testés avec chaque prestataire (phase pilote)
- Contrôles automatiques
  - Bloquants
  - Avertissements
- Suivi des avertissements résiduels par la DFC

Calendrier

- Code d'invitation à activer avant fin novembre
- Tests budgets (mail DFC 17/08/26)
  - idéalement avant de le soumettre à votre conseil !
- Dépôt budget entre le 1er décembre et le 31 décembre 2026

Points d'attention techniques

- Budget 2027: indiquer **2026** dans champ <*rechnungsJahr*>
- Code par domaine d'associations intercommunales dans champ <*gemeindeNummer*>

Collectivités sous MCH2

Les communes sous MCH2 déposent les données de leur budget MCH2 via la plateforme de l'AFF (voir lien)

Checklist documents pour le Conseil – Budget (docx, 62 Ko)
Liste contrôles plateforme AFF (pdf, 144 Ko)
Documents PDF à transmettre via plateforme AFF – Budget (pdf, 102 Ko)
Code associations pour XML (xlsx, 18.99 Ko)

DÉPOSER LE BUDGET MCH2

Contrôles bloquants

- Actif = passif
- Charges par nature = charges par fonction (idem revenus)
- Imputations internes équilibrées: #39 = #49
- Subventions redistribuées = à redistribuer: #37 = #47
- Subventions d'investissement redistribuées = à redistribuer: #57 = #67
- Nombre de positions: min.4 pour tout, except. min.3 pour CI
- Domaines autofinancés équilibrés (fct 7100, idem pour 720 et 7300)

charges de la fonction 7100 = revenus fonction 7100

- #3510 et #4510 uniquement utilisés avec FS (7100, 720 et 7300)

Contrôles pour avertissements (1/2)

- Variation annuelle des immos du PA =

investissements nets - amortissements planifiés ou non planifiés

- Variation annuelle du FS = attributions aux FS – prélèvements sur FS

=>Δ #2900 = #3510 - #4510

  - idem pour fonds, legs, préfinancements, amt suppl., réserve de politique budgétaire

- Attrib. et prél. sur capital propre => fct 9900 Postes non ventilables uniquement
- *Charges et revenus des intérêts & dividendes => fct 961 Intérêts*
- Pas de valeurs négatives, sauf exceptions (40xx, 3180, etc ..)

Contrôles pour avertissements (2/2)

- Ecriture de clôture enregistrée: Charges + #9000 = Revenus + #9001
- Excédent de revenus #9000 ou de charges #9001 = #2990 résultat annuel
- Résultat cumulé de clôture =

résultat cumulé d'ouverture + résultat annuel

- #38 - #389 = 0 (idem pour #48 - #489 = 0)

Charges extraordinaires (38) hors attrib. au capital propre (389) doivent être préalablement validées par la DFC (idem revenus)

- Pas d'ajout de comptes non prévus dans le plan comptable vaudois

Retour sur erreurs budget

- FS non équilibrés. **Attention au CHF près!!!!!**
- Non respect de **9900**.389xet **9900**.489x
  - Fonction 9900 Postes non ventilables obligatoire
- Utilisation des natures grisées non pertinente
- Total 3xxx avec la fonction 840x >= Total 4xxx avec la fonction 840x
  - Excédent de revenus de la fonction 840x Tourisme doit être entièrement attribué à un fonds



Retour sur erreurs comptes



- Non respect de Total 3xxx + 9000 = Total 4xxx + 9001
- Utilisation des natures grisées non pertinente (vérification manuelle par la DFC) : 2001 CC avec tiers à remplacer par 2003, voire 2005
- Montants négatifs non autorisés
  - Uniquement autorisés pour : avances PF(1088), excédent/découvert du bilan (2990 et 2999), FS (2900), réévaluations sur créances (3180), revenus fiscaux (40XX), variations de stocks (4320, 4321 et 4329)
- Clôture du compte des investissements
  - Total 5xx = 9990.690 et total 6xx = 9990.590

Liste des PDF à fournir - budget

Liste des PDF à transmettre sur la plateforme AFF - Budget 20XX		
Document en format PDF	**Nomenclature du fichier pour les communes**	**Nomenclature du fichier pour les associations**
Budget détaillé	NoOFS_NomCommune_budgetXX_budget	SIGLE_NomAssociation_budgetXX_budget
Préavis	NoOFS_NomCommune_budgetXX_preavis	SIGLE_NomAssociation_budgetXX_preavis
Extrait de décision	NoOFS_NomCommune_budgetXX_decision	SIGLE_NomAssociation_budgetXX_decision
Rapport de la commission	NoOFS_NomCommune_budgetXX_commission	SIGLE_NomAssociation_budgetXX_commission
Plan des investissements *	NoOFS_NomCommune_budgetXX_investissements	SIGLE_NomAssociation_budgetXX_investissements

*En l'absence d'investissements prévus pour l'année à venir (inclus les préavis qui seront soumis une fois l'année débutée), merci d'inscrire « Aucun investissement prévu pour l'année XX » dans un document nommé selon la nomenclature ci-dessus.

- 5721_Gland_budget25_budget.pdf
- 5721_Gland_budget25_commission.pdf
- 5721_Gland_budget25_decision.pdf
- 5721_Gland_budget25_investissements.pdf
- 5721_Gland_budget25_preavis.pdf

- SIGE_Service Intercommunal de Gestion_budget25_budget.pdf
- SIGE_Service Intercommunal de Gestion_budget25_commission.pdf
- SIGE_Service Intercommunal de Gestion_budget25_decision.pdf
- SIGE_Service Intercommunal de Gestion_budget25_investissements.pc
- SIGE_Service Intercommunal de Gestion_budget25_preavis.pdf

Vérifier les totaux

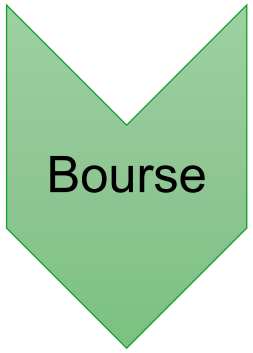
- 30/299 entités avec écarts XML et PDF (budget adopté)
- **Déposer** seulement XML lorsque **tous PDF signés collectés (sauf Villes)**

Vérification & correction si nécessaire:
Totaux confirmation de transmission =
totaux états financiers transmis aux Conseillers (PDF)

Total des actifs: CHF NA; Total des passifs: CHF NA; Total des charges: CHF 9'278'725.00; Total des revenus: CHF 9'278'725.00; Total des dépenses d'investissement: CHF NA; Total des recettes d'investissement: CHF NA

NA = non applicable Ex: pas de bilan au budget

Processus de collecte et de contrôle



Contrôles des préfectures - budget

Documents fournis, datés et signés

Budget détaillé	Oui
Préavis	Oui
Extrait de décision	Non
Rapport de la commission	Oui
Plan des investissements	Oui

⇒ liste des PDF «budget»
(bien datés et signés, le cas échéant)

Présentation échelonnée du résultat

Résultat d'exploitation	Non
Résultat financier	Non
Résultat opérationnel	Non
Résultat extraordinaire	Non
Résultat total	Non

⇒ modèles résultats échelonné

Respect du nombre de positions minimales

Fonctionnelle (4)	Oui
Natures du compte de résultats (4)	Oui
Natures du compte des investissements (3) *si présent*	Oui

(compte des investissements obligatoire au budget dès 2027)

Contrôles des préfectures - budget

Correspondance entre budget PDF (cellules jaunes à saisir) et budget XML (cellules grises) :

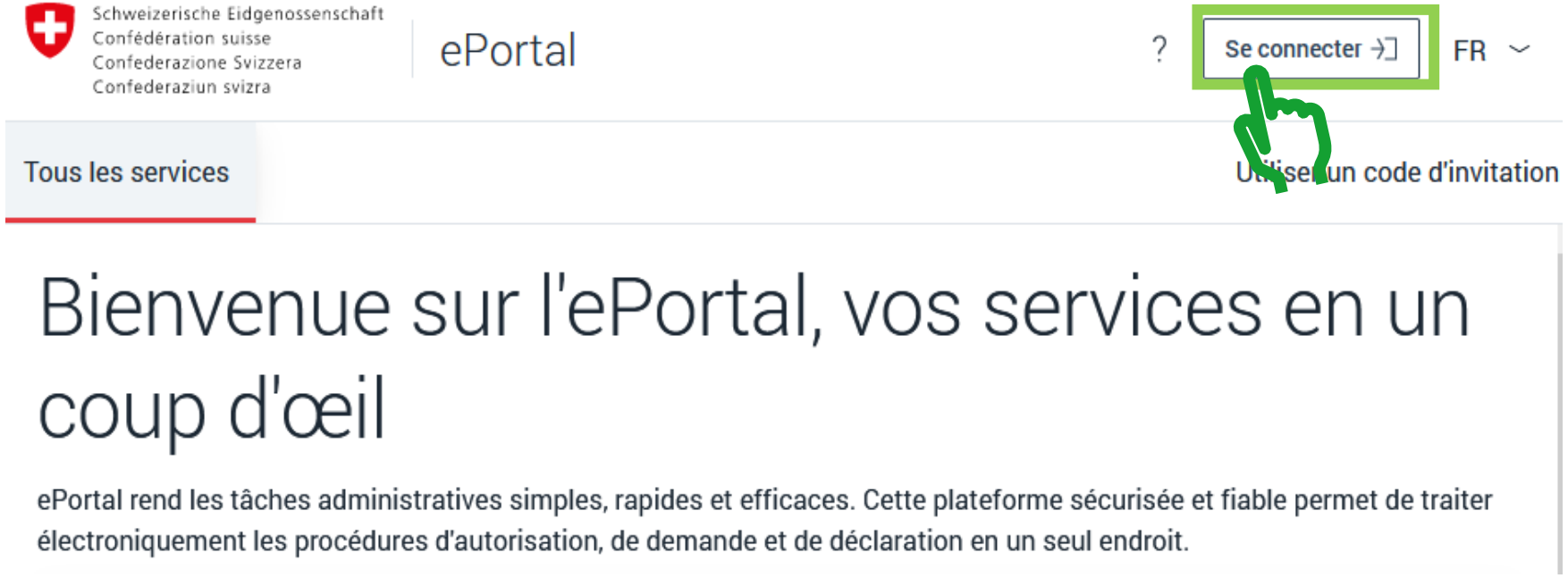
Total des dépenses d'investissement (50-58)	35'546'627	35'547'650	Erreur
Total des recettes d'investissement (60-68)	-	-	Ok
Total des charges du compte de résultats (30 à 39)	74'884'900	74'884'900	Ok
Total des revenus du compte de résultats (40 à 49)	71'660'850	71'660'850	Ok

⇒ Ecarts éventuels identifiables si les totaux sont vérifiés en amont par la bourse communale !

Total des actifs: CHF NA; Total des passifs: CHF NA; Total des charges: CHF 9'278'725.00; Total des revenus: CHF 9'278'725.00; Total des dépenses d'investissement: CHF NA; Total des recettes d'investissement: CHF NA

Créer un compte AGOV.CH

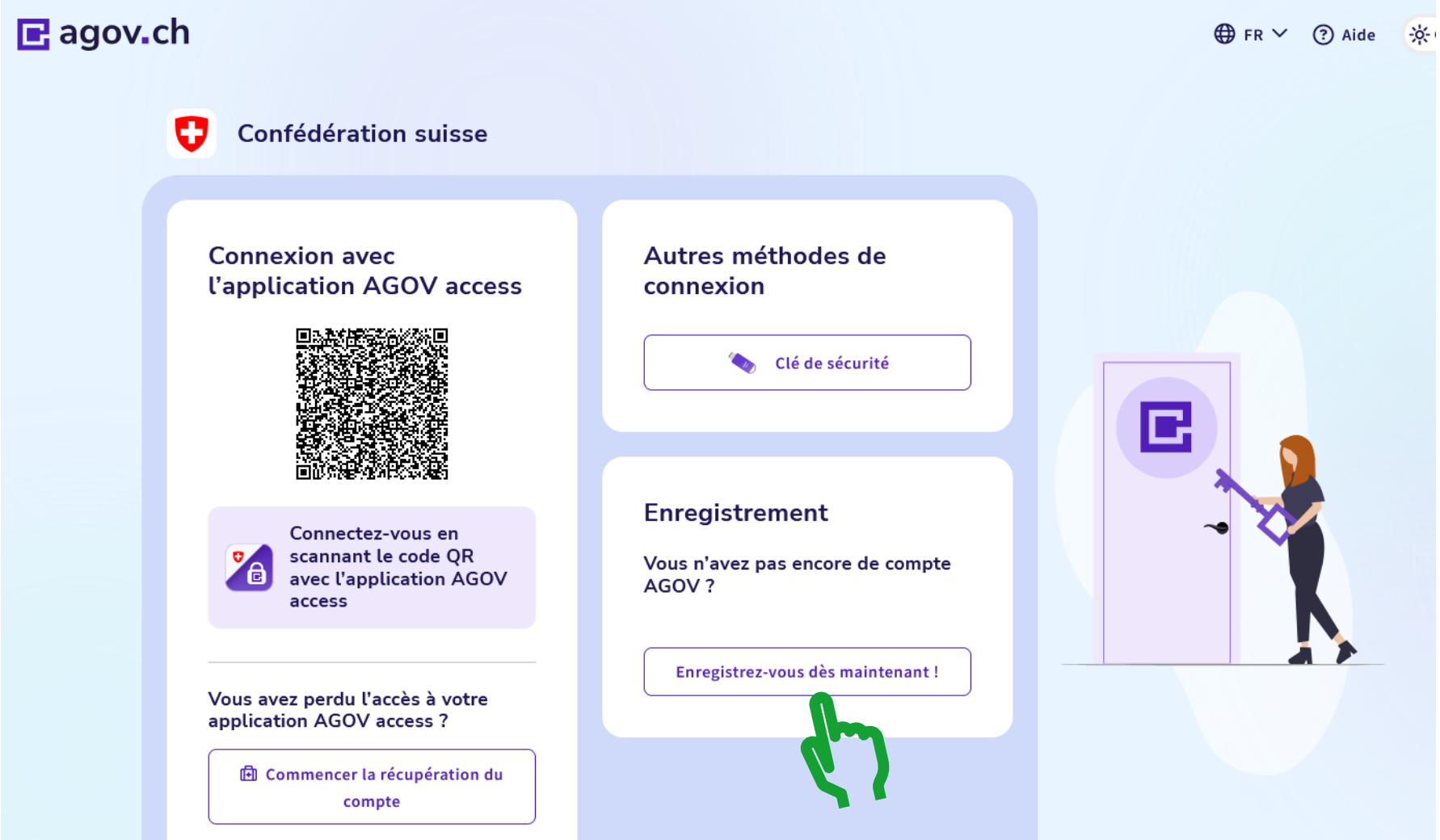
➢ Se rendre sur https://eportal.admin.ch/start



Créer un compte AGOV.CH



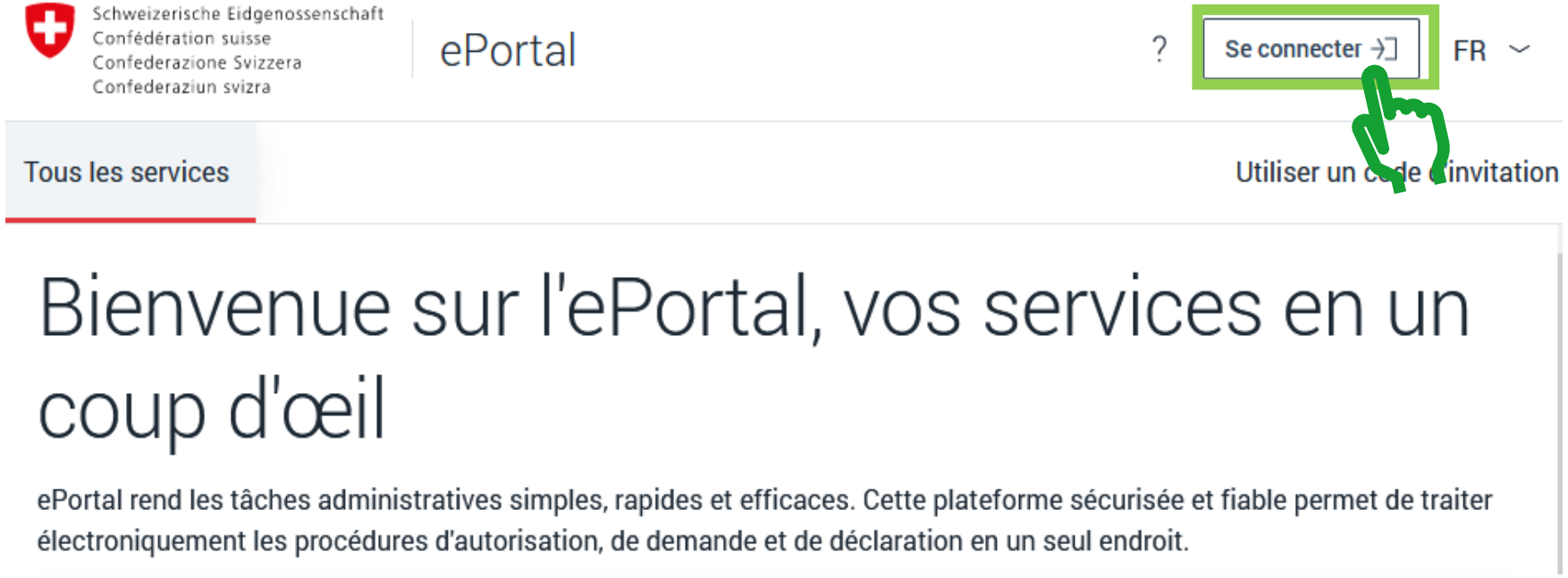
CRÉER UN COMPTE AGOV.CH



Manuel d'aide de la Confédération :
https://help.agov.ch/index.php?c=regwithapp&l=fr

Se connecter au ePortal (code d'invitation nécessaire)

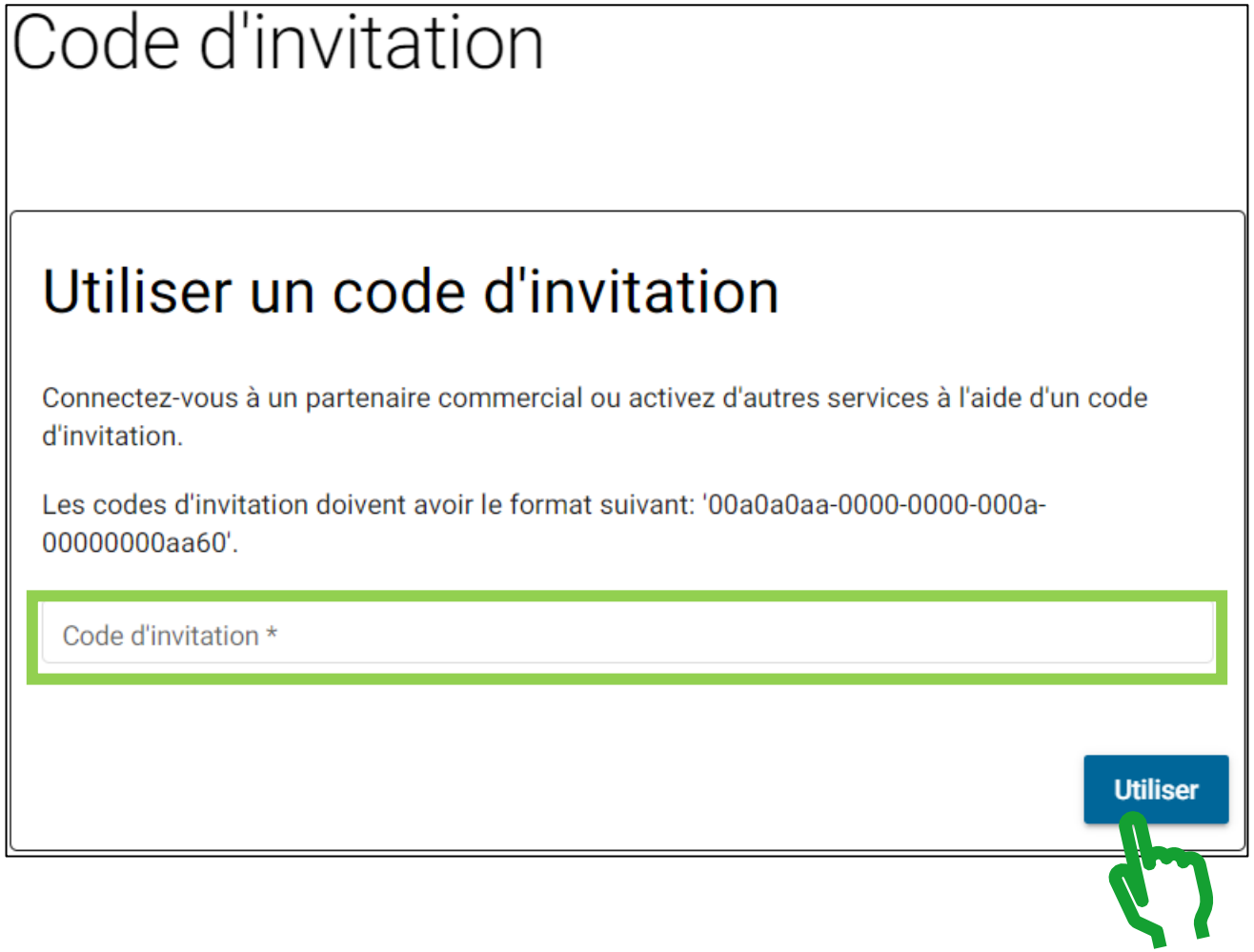
- Se rendre sur la page https://eportal.admin.ch/start



Accéder au service fsupload (code d'invitation nécessaire)



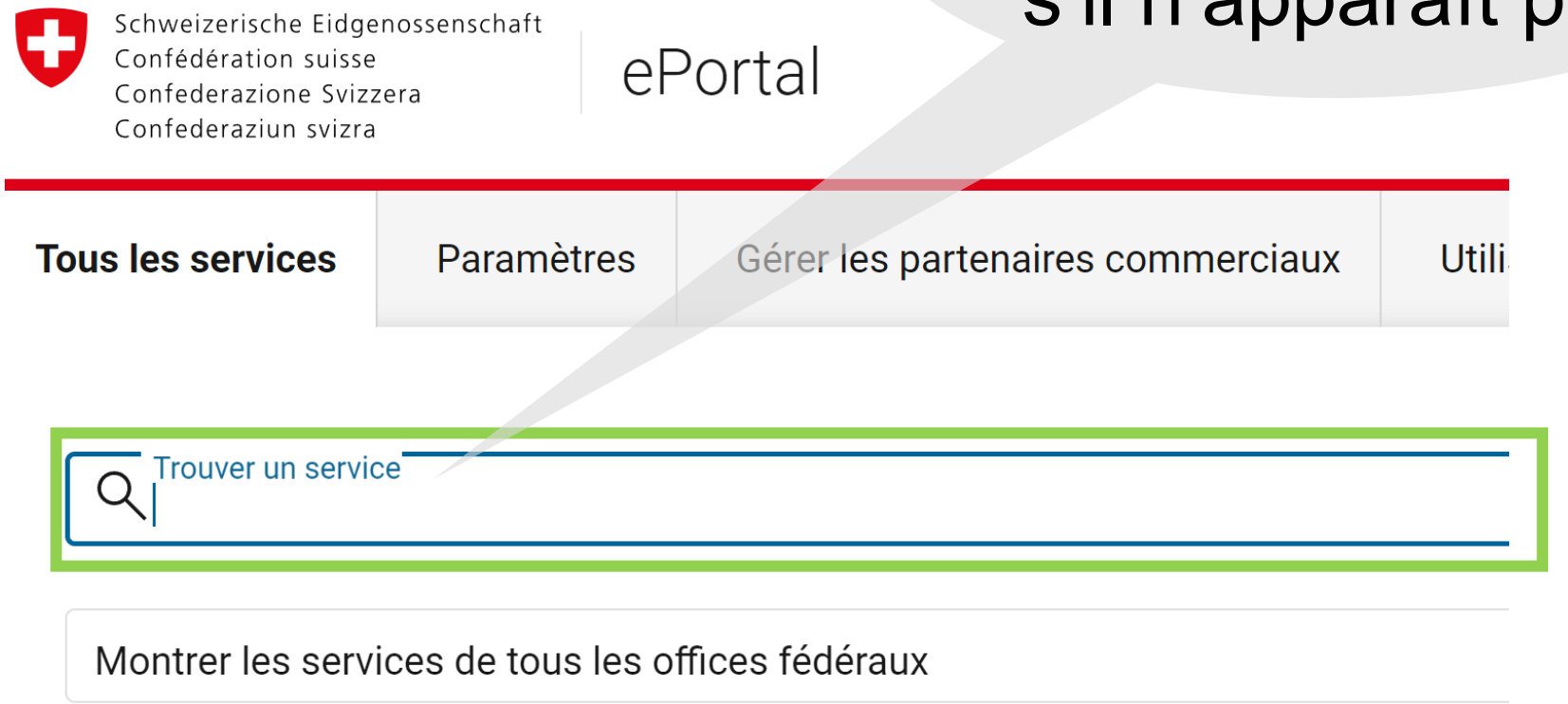
ACCEDER AU SERVICE fsupload



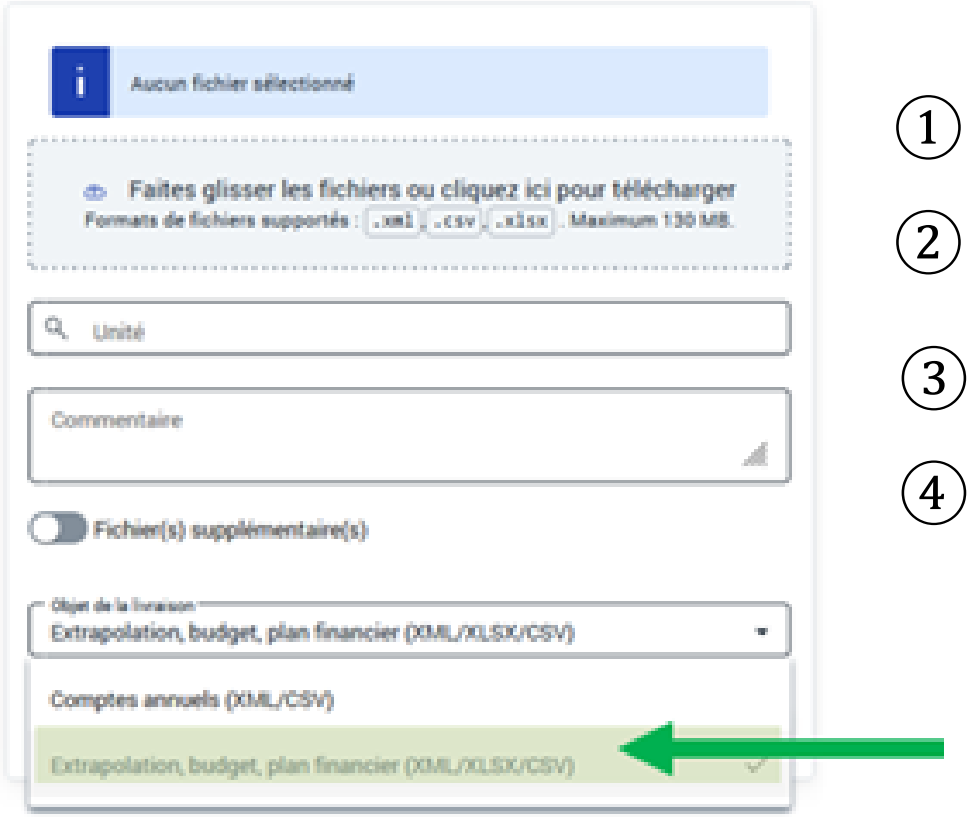
ACCEDER AU SERVICE fsupload

MCH2 pour ma commune

Saisir **fsupload** dans ce champ s'il n'apparaît pas



Transfert de données



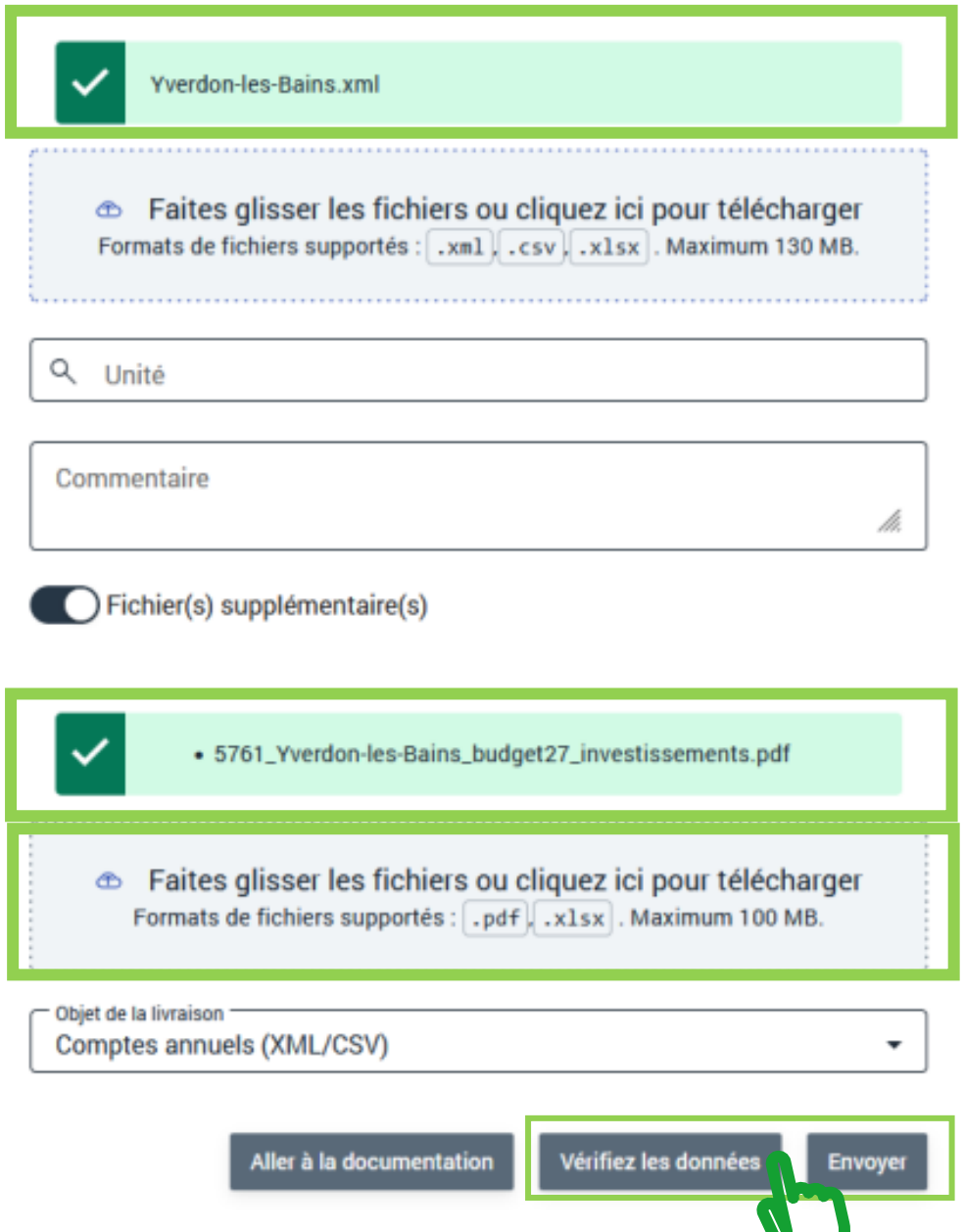
① Déposer le budget au format .xml

② Choisir le nom de la collectivité

③ Ajouter un éventuel commentaire

④ Cocher pour faire apparaître la zone de dépôt des PDF

TRANSFERT DES DONNEES



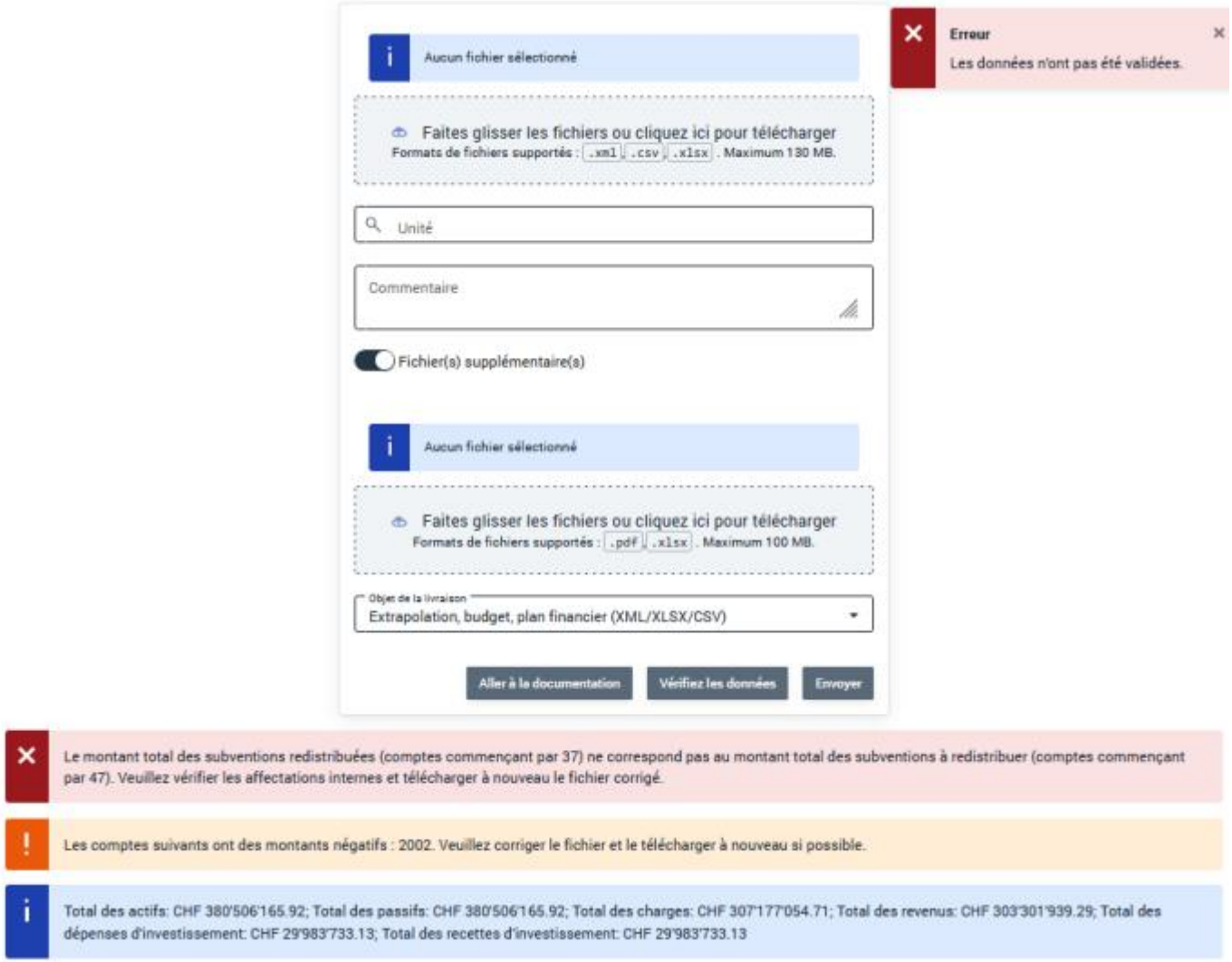
Nom du fichier .xml téléversé

Nom(s) du (des) fichier(s) annexe(s) téléversé(s)

Zone de dépôt des fichiers en PDF

pour tester ou transmettre le fichier

TRANSFERT DES DONNEES

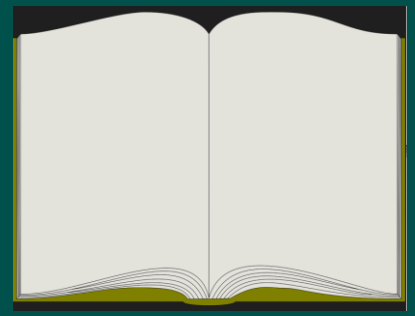


① Message d'erreur bloquant

② Avertissement

5.

Annexe aux comptes

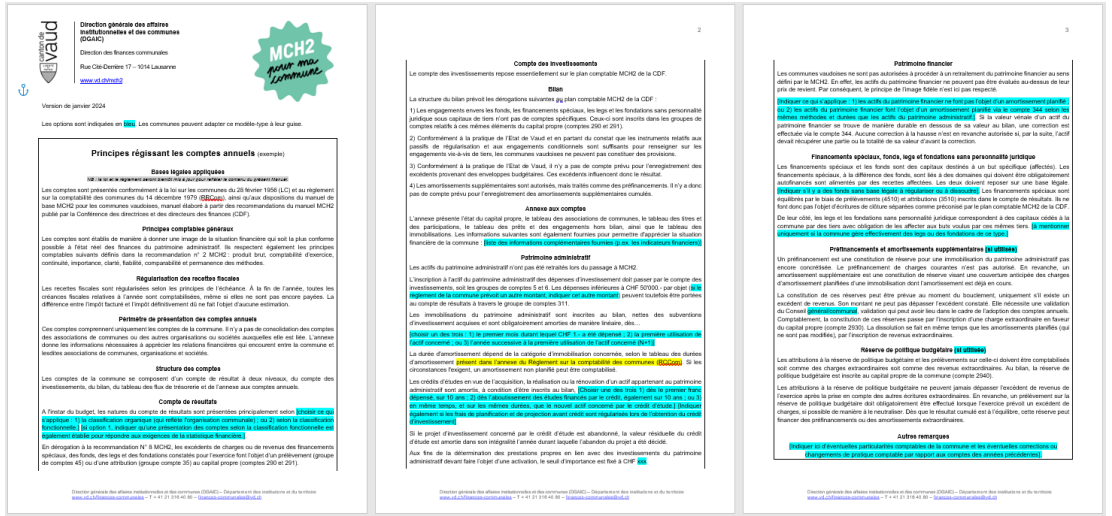


Principes régissant les comptes annuels

Modèles

- Modèle pour la présentation des principes (docx, 71 Ko)
- Modèle pour la présentation des principes - Association de communes (docx, 70 Ko)

Options



Principes régissant les comptes annuels

- Organisation organique / fonctionnelle
- Informations complémentaires fournies
- Seuil d'activation ≤ CHF 50'000 limite
- Méthode du début d'amort. des immos du PA/PF, crédits d'étude
- Seuil d'importance pour activation prestations propres (PA)
- Liste des fonds à régulariser

Gare aux mauvaises idées!



- Ne pas «nettoyer» les réserves avant MCH2 via des amts suppl.
  - Perte transparence
  - Surtout pas pour les domaines autofinancés (eau, épuration, déchets)
  - Plutôt attribuer à la réserve de politique budgétaire en vue de préfinancements et amts supplémentaires sous MCH2
- Amortissement linéaire du PF déconseillé
  - Réévaluation PF vers le haut impossible
  - Plutôt réévaluer à la baisse uniquement en cas de perte de valeur durable

Tableau des immobilisations (PA)

MCH2 pour ma commune

Immos PA dont VNC > 0

Inclus les amortissements supplémentaires

Immobilisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01. N	Dépenses nettes en N (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en N (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12. N	Amortissements cumulés au 01.01.N (-)	Amortissements planifiés en N (-)	Amortissements non planifiés en N (-)	Valeur nette comptable au 31.12. N	Durée restante de l'amortissement	Réserves de préfinancement au 01.01.N	Réserves de préfinancement au 31.12.N
140 Immobilisations corporelles PA													
1400 Terrains PA													
1400.0 Terrain agricole, parcelle 25	4-2010	150'000	150'000	-	-	150'000	-	-		150'000	-	-	-
TOTAL Terrains PA		**150'000**	**150'000**	-	-	**150'000**	-	-	-	**150'000**		-	-
1401 Routes et voies de communication PA													
1401.0 Réfection de la route	6-2015	1'000'000	1'000'000	-	-	1'000'000	-162'500	-25'000	-	812'500	32.5	-	-

Possibilité d'ajouter les immos à 0

Tableau des immobilisations (PF)

Toutes les immos du PF même celles dont VNC =0

Terrains: n° parcelle

Immobilisations	N° du préavis (si applicable)	Crédit accordé (si applicable)	Dépenses nettes cumulées au 01.01. N	Dépenses nettes en N (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en N (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12. N	Amortissements et réévaluations cumulées au 01.01. N (-)	Amortissements planifiés (si applicable) et réévaluations (moins-values) en N (-)	Valeur nette comptable au 31.12. N	Durée restante de l'amortissement (si applicable)	Valeur fiscale	Revenus générés en N
108 Immobilisations corporelles et incorporelles PF												
1080 Terrains PF (avec n° de parcelle)												
1080.0 Parcelle 125	5-2017	350'000	350'000	-	-	350'000	-	-	350'000		400'000	15'000
TOTAL Terrains PF		**350'000**	**350'000**	-	-	**350'000**	-	-	**350'000**		**400'000**	**15'000**
1084 Bâtiments PF												
1084.0 Bâtiment X	1-2023	598'000	-	598'000	-	598'000	-	-	598'000		1'000'000	20'000
TOTAL Bâtiments PF		**598'000**	-	**598'000**	-	**598'000**	-	-	**598'000**		**1'000'000**	**20'000**

Possibilité d'ajouter les charges afférentes en N

Site www.vd.ch/mch2

Modèles

- Modèle pour la présentation des principes (docx, 71 Ko)
- Modèle pour la présentation des principes - Association de communes (docx, 70 Ko)
- Modèles de tableaux pour l'annexe aux comptes (xlsx, 80 Ko)
- Modèle de résultat échelonné (xlsx, 14.93 Ko)
- Exemple de tableaux pour l'annexe aux comptes complétés (xlsx, 82 Ko)
- Exemple de résultat échelonné complété (xlsx, 14.97 Ko)
- Modèles de règlement-type pour les fonds
- Exemple de préavis pour passage à MCH2 (docx, 22 Ko)

Documents utiles

- Relation entre comptes MCH2 (xlsx, 32 Ko)
- Erreurs fréquentes - Table de conversion (xlsx, 34 Ko)
- Table de conversion impôts (pdf, 541 Ko)
- Tableau de décision pour les réserves (pdf, 143 Ko)
- Financements spéciaux, fonds et réserves (pdf, 193 Ko)
- Schéma pour le fichier xml
- Fichier d'aide à la table de conversion (xlsx, 516 Ko)

Prochaines étapes



- Préparation de la présentation des principes
- Préparation éventuelle du préavis sur l'ajustement du bilan pour le passage MCH2
- Finalisation du budget / vérifier liste des erreurs fréquentes
- Import budget MCH2 2027 en format .xml sur la plateforme et correction des éventuelles erreurs identifiées par les contrôles
- Conversion du bilan de clôture 2026 en bilan d'ouverture MCH2
- Comptabilisation écritures 2027 sous MCH2
- Préparation des tableaux de l'annexe

Parcours de formation

MCH2 pour ma commune

Mars-avr N-2



MCH2: intro

(45 min)

- Structure comptes
- Etats financiers
- Planification

Avr-mai N-2



Intro à MCH2

- Principaux changements
- Echéancier
- Témoignage pilote

Juin N-2



UCV - J1 & J2

- Principaux changements
- Proposition d'un plan comptable MCH2

Jui-août N-2



Accompagnement table de conversion

Sep-Oct N-2



Séance de travail et d'échanges sur la **table de conversion**



Objectif N-2: Plan comptable MCH2 finalisé

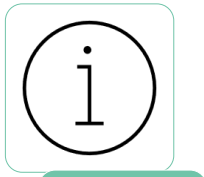
Jan N-1



UCV - J3

- Compte des investissements
- Budget
- Annexe

Jan N-1



Séance info pour élu.e.s

- Principaux changements
- Charge de travail

Avr-mai N-1



Comptabilisation des immobilisations sous MCH2

(45 min)

Juin N-1



Autres comptabilisations sous MCH2

(60 min)

Sep-oct N-1



Comptabilisation et annexe

Nov N-1



UCV - J4

- Présentation des comptes
- Communications instances politiques



Objectif N-1: Budget MCH2

Nov N



Clôture annuelle

TFT

Indicateurs

N+1



Tableau de flux de trésorerie

(45 min)

Je consulte:

J'ai une question….

MCH2 pour ma commune

- Manuel et descriptions des comptes dans le plan comptable
- Exemples de comptabilisation
- **FAQ** (section Ressources)
- Formations en ligne
- Autres documents disponibles sur vd.ch/mch2
- Questions à finances.communales@vd.ch avec MCH2 dans l'objet
  - Objectif réponse sous **2 semaines** (nombre de demandes croissant)
  - Envoi des relances seulement après délai de 2 semaines 🙏

Des questions?

Questions / Support

Direction générale des affaires institutionnelles
et des communes (DGAIC)

Direction des finances communales

Rue Cité-Derrière 17 – 1014 Lausanne
Tél. 021 316 40 80

finances-communales@vd.ch